

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS135/11

12 mars 2001

(01-1533)

Original: anglais

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES – MESURES AFFECTANT L'AMIANTE ET LES PRODUITS EN CONTENANT

Communication de l'Organe d'appel

La communication ci-après, datée du 12 mars 2001, adressée par M. Claus-Dieter Ehlermann, Président de l'Organe d'appel, au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 17:5 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*.

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Organe d'appel sur l'affaire *Communautés européennes – Mesures affectant l'amiante et les produits en contenant*, WT/DS135/AB/R. Ce rapport sera distribué aujourd'hui aux Membres de l'Organisation mondiale du commerce, conformément au paragraphe 5 de l'article 17 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*. Les trois membres de l'Organe d'appel qui ont siégé pour cet appel étaient M. Florentino Feliciano en qualité de Président de la section, et M. Jim Bacchus et moi-même en qualité de membres.
